



**Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Isabelle-de-Montolieu  
du lundi 1<sup>er</sup> décembre à 18h15**

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents: Mme Aline Bôle, Mme Kelly Dulex (Présidente), Mme Pauline Stegmann, Mme Amélie Steiner-Dubuis (secrétaire), Mme Pauline Bend
- Professionnel-le-s: Mme Christine Gianinazzi (enseignante), M. Aurélien Theurillat (Directeur), M. Sébastien Dufner (enseignant), Mme Sonia Gomes (enseignante)
- Organisations: Mme Céline Piller Guérin (Fiches-Nord), M. Samuel Roy (parascolaire), Mme Joëlle Wagnières (Grand-Vennes), M. Youri Telani (chargé de prévention),
- Autorités politiques: M. Günter Hanisch (politique), M. Jacques-Etienne Rastofer (politique)
- Excusé-e-s: Mme Vlora Biba (parent), M. Francesco Bucciarelli,
- Absent-e-s : Mme Yousra Dhabî (Escale des Voisins)

**Ordre du jour**

- 1) Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du PV du 1<sup>er</sup> septembre 2025
- 3) Tour de table - présentation
- 4) Rôles et fonctions au sein de la CET : admissions, démissions, radiations
  - a) Admission : M. Rastofer, ¼ politique
- 5) Retour sur différents activités et projets
  - a) Soirée Vision d'avenir 2026
  - b) Retour sur le Conseil des établissements lausannois (CEL du 10.11.25)
- 6) Perspectives
  - a) Campagne « Et après l'école on fait quoi ? » : automne 2026 + assemblée des parents
  - b) Gestion de la violence en classe : réalité et enjeux
- 7) Divers et tour de table
  - a) Journal de l'école : article CET
  - b) Soirée thématique : choix d'une thématique
  - c) Prochaine session : 25 février

## **1) Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Ouverture de la séance à 18h22. L'ordre du jour est adopté.

## **2) Adoption du PV du 1er septembre 2025**

M. Hanisch nous rappelle qu'il est là pour nous donner les moyens au Conseil Communal. Il souhaite que les commentaires mis au PV soit plus détaillé.

Le PV est adopté à l'unanimité.

## **3) Tour de table**

Présentation de M. Rastofer représente le Conseil Communal PS depuis mai dernier après une interruption. A été instituteur puis enseignant spécialisé. Est sensible aux questions de fin de scolarité. Habitant du quartier. Fait partie du comité du Grand V.

## **4) Rôles et fonctions au sein de la CET: admissions, démissions, radiations**

a) Admission validée : M. Rastofer

## **5) Retour sur différentes activités et différents projets**

### **a) Soirée "Visions d'avenirs" 2026 : 17 mars**

- Soirée obligatoire pour les 10 H
- Programme s'étoffe : même périmètre que l'édition précédente + Migros pour le commerce de détails
- Difficulté d'obtenir des élèves de maturité, RAC ou culture générale.
  - Mme Gomes connaît une ancienne élève qui a fait RAC2 et matu. Elle va la contacter
- Les questions seront différentes 3 x 3 questions pour diversifier et connaître un peu mieux leur activité.
- Envoi des questions à destination des référents métier pour transmission aux apprentis
- Apéro organisé par l'OCOM par le biais de M. Monod
  - Budget de l'apéro est pris en charge par l'école
- Bon cadeau FNAC pour les apprentis qui interviennent
- Volume d'intervention identique à l'édition précédente
- Après discussion, l'apéro sera réalisé à l'intérieur de la salle
  - M. Theurillat souligne l'importance des consignes claires en début d'intervention.
  - Invitation à aller vers les stands
  - Créer 2 teams : 1 team apéro 1 team pour guider vers les stands – à discuter lors de la prochaine séance CET

## b) Retour sur le Conseil des établissements lausannois (CEL du 10.11.25)

- Promotion des projets des CET, pour IDM :
  - Vision d'avenirs
  - Soirée d'accueil
  
- Visite des stands des autres CET : des soirées similaires mais aussi d'autres idées intéressantes : ex : Beaulieu : yearbook
- Retour sur le test de l'horaire continu avec un démarrage à 8h15 pour le collège de Béthusy
  - Suffisamment d'espace disponible pour le réfectoire
  - Planification des horaires conséquente
  - Plus-value pour les élèves par encore évaluée
  - Rapport pour le prochain conseil en juin pour évaluer la faisabilité d'étendre à d'autres établissements scolaires
  - Samuel Roy souligne qu'un des enjeux centraux c'est le temps de midi avec un temps pour se substanter et un temps pour se ressourcer. Identification des marges de manœuvre au sein d'IDM.
- CET inclusive (postulat Yaman) : que les élèves soient plus impliqués dans les CET. A IDM, il y a déjà la participation de plusieurs représentants du conseil des élèves. Par ailleurs ils sont invités à la prochaine session qui aura lieu en février 2026.
- Jours de congé :
  - le vendredi après-midi du 1<sup>er</sup> mai
  - le mercredi matin du 13 mai (Ascension)
- Evénements des établissements :
  - 70<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement du Belvédère – 3 mars 2026
  - Inauguration du collège de la Barre – 12 mars 2026
  - 40<sup>e</sup> anniversaire et inauguration du préau 9-11 de l'établissement de C.F. Ramuz – 30 mars 2026
  - Inauguration du préau du collège de Chailly – 4 juin 2026
- Représentant du ¼ politique et du ¼ enseignant souhaité. Mme La Présidente invite M. Rastofer à y participer suite au désistement de Musa Kamenica. M. Hanisch questionne pourquoi ne pas avoir un représentant UDC ? M. Rastofer va se renseigner sur la charge
  - Prochaine séance du Conseil de Etablissements Lausannois est agendée au 11 juin 2026.
    - **Action** – quart politique et quart enseignant doivent rendre réponse à la séance de commission du 27 avril 2026.

## 6) Perspectives

### a) Campagne et après l'école on fait quoi ?

Cette campagne est plutôt dédiée aux parents et est livrée clé en main par la ville. On ne sait pas combien de temps cette opportunité durera.

M. Theurillat recommande de mobiliser cette ressource tant qu'elle est disponible

Voir avec Mme Castellaat les disponibilités de la grande salle, privilégier octobre-novembre, le temps que l'année démarre et soit sur les rails

Utiliser cette soirée pour faire l'assemblée des parents en automne 2026.

**UPDATE** : Grande salle de Vennes disponible seulement la semaine du 14 au 18/12 ou en janvier 2027. La campagne et le budget qui l'accompagnent s'achèvent fin 2026. Exploration de la possibilité d'organiser la soirée au GrandV.

## **b) Gestion de la violence en classe : réalité et enjeux**

### **Climat scolaire et comportements**

M. Theurillat souhaite évoquer cet aspect. Il rappelle que l'école est en charge de ces aspects durant le temps scolaire. L'école doit apprendre aux élèves à suivre les règles qui leur sont imposées.

L'école constate une forte banalisation des insultes et de la violence verbale. Oui actuellement, il y a des enjeux pour vivre entre eux de manière saine (sans insulte), de respecter une cadre (être à l'heure).

Les professionnel·le·s rappellent que vivre ensemble s'apprend et demande du temps. C'est un travail engageant. Objectif qui anime les intervenants au quotidien.

Le problème n'est pas pire qu'il y a 20 ans, mais différent : société plus tendue, familles parfois fragilisées, manque de repères. Certains jeunes ne savent pas toujours comment naviguer au sein de la société aujourd'hui et parfois cela ressort très fort au niveau de l'école.

Les élèves de 9e sont particulièrement difficiles, car les classes sont recomposées :

- Plus d'intervenants dans les classes qu'avant, moins de repères
- Enclassement VP/VG : perte de repères par rapport à ce qui a été connu précédemment
- Démarrage de l'adolescence : besoin d'un cadre clair mis à mal par la pluralité des intervenants.

### **Rôles de l'école et limites**

Projets investis par des enseignants pour soutenir le développement d'une dynamique positive et de venir en aide aux élèves qui ont des besoins pédagogiques mais aussi éducatifs.

L'école porte de plus en plus de responsabilités éducatives, parfois au-delà de sa mission.

- On rappelle que l'autorité à la maison s'est érodée. Certains parents ne savent plus comment fixer ou faire respecter les règles.
- Malgré tout, l'école ne peut pas tout :
  - les services externes (PM, foyers, psychiatrie...) sont débordés
  - la collaboration école-famille reste insuffisante.
- Intervention de M. Hanisch :
  - Apporte tout son soutien aux enseignants auprès du conseil communal
  - Toute chose demande effort, il recommande d'amener chaque jeune à se questionner sur trois axes — *ce qu'il sait faire, ce qu'il veut faire et ce qu'il peut faire.*

- Intervention de M. Rasthofer :
  - Il rappelle que pas tous les élèves arrivent en fin de 11<sup>ème</sup>

Quel que soit le profil de l'élève, l'état doit l'inclure dans l'enseignement. Dans certaines situations particulières, certains jeunes sont enclassés sur le Site du Signal, jeunes qui nécessitent d'être pris en charge par des enseignants spécialisés. Pas de lien direct avec les épisodes de violence dans les classes ordinaires.

### **Actions mises en place**

- **Projets Radix** : réaménagement de la cour pour réduire tensions et créer plus de zones apaisantes.
- **Ouverture ponctuelle du terrain de sport** → bons résultats.
- **Travail en groupe sur les sanctions** : plus de sens, plus de réparation, moins de punitions "vides".
  - ex : responsabilisation, aide à l'école primaire, soutien au service technique.
- **Médiations, discussions, suivi individuel** pour comprendre l'origine des comportements.

Un bout de l'éducation appartient à l'école mais un autre bout appartient au milieu familial.

Un membre du ¼ parent précise que la CET ne peut pas mettre des éducateurs au sein de l'école, mais comment associer les parents au rôle éducatif ?

- Café des parents ? : créer plus de rencontres conviviales (ex : cafés, événements attractifs).
- éviter les soirées trop centrées sur les reproches.
- rendre l'école plus accessible (langue, codification scolaire compliquée).

Malheureusement les constats suivants existent :

- Ce sont souvent toujours les mêmes parents qui viennent.
- Certains parents sont perdus, notamment sur les règles, la notation, ou le système suisse.

Mme Gomes souligne que ce sont les parents les plus investis qui participent aux séances.

- Aujourd'hui les remarques notées dans l'agenda sont de plus en plus contestées par les parents
- Qu'attend-on de nous enseignant et que peut-on attendre de vous parents ?

### **M. Theurillat revient sur quelques éléments du Questionnaire sur le climat scolaire :**

- Pas de différences significatives avec d'autres établissements scolaires qui ont participé à l'étude.
- La problématique des insultes entre élèves : certains ne comprennent même pas en quoi c'est problématique
- Les dynamiques de groupe peuvent influencer le climat dans une cour de récré, la création d'espace de loisirs (utilisation des terrains de foot), la création de zone de repos qui permet des échanges plus calmes montrent une amélioration du climat.

- Suspension comme sanction : pas une fin en soi, permet peut-être de souffler mais risque de perdre définitivement l'élève.
- Le climat n'est pas propre à l'école, mais à la société en général. Les délais d'attente pour les prises en charge psychosociales explosent de manière générale chez les jeunes.
- Importance de remettre de l'énergie dans le réseau école/parents/élèves

Mme Bend rappelle que le rôle de l'école est là pour transmettre des connaissances et que l'éducation devrait être portée essentiellement par la famille. Il y a aujourd'hui une certaine forme de banalisation de la violence au sein des familles.

## **7) Divers et tour de table**

### **a) Journal de l'école : article CET**

- A reprendre
- Inviter un élève du cours facultatif le journal

### **b) Soirée thématique : choix d'une thématique :**

### **c) Prochaine session : 25 février avec le conseil des élèves**

Fin de séance: 19h45  
Amélie Steiner-Dubuis

Lausanne, janvier 2026